
Création d'un dispositif « Solidarité alimentaire » à destination de 4 associations d'aide alimentaire du territoire métropolitain

Face aux difficultés que rencontrent les associations d'aide alimentaire sur le territoire (augmentation du nombre de bénéficiaires et recettes manquantes dues au confinement), la Métropole Rouen Normandie a décidé de répondre à l'urgence en créant le dispositif « Solidarité alimentaire » à destination de 4 associations agissant sur le territoire métropolitain : le Secours populaire, la Banque alimentaire, les Restos du Cœur et le Secours catholique. La Métropole dote ce dispositif de 100 000€ et mobilise les communes et entreprises volontaires du territoire pour participer à cette initiative.

